

# Séminaire PLCS-L&O

*Pratiques Langagières, Construction des savoirs – Littéracies et Oralité*

## Programme 2023-2024

Mercredi 15 novembre 2023 de 14h à 16h sur Teams [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)  
**Comparaison de restitutions orales et écrites chez des étudiants de première année : les procédures de reformulation comme outil d'analyse de productions.**

Valérie Lambert, Sorbonne Université - STIH

Mercredi 13 décembre 2023 de 14h à 16h sur Teams [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)  
**La compétence orale en L2 : entre prise en compte de l'égo phonétique et propositions didactiques.**

Charlotte Alazard, NPL, Université de Toulouse II

Mercredi 7 février 2024 de 14h à 16h sur Teams [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)  
**À l'orée des littéracies universitaires et de la didactique du FOU : un chemin pour l'accompagnement des étudiants.**

Élodie Lang, ITIC – Dipralang, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Mercredi 20 mars 2024 de 14h à 16h sur Teams [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

**Se corriger à l'oral et à l'écrit. L'accident et l'invention.**

Rudolf Mahrer, Université de Lausanne

## Résumés

Mercredi 15 novembre 2023 de 14h à 16h sur TEAMS

**Comparaison de restitutions orales et écrites chez des étudiants de première année : les procédures de reformulation comme outil d'analyse de productions.**

Valérie Lambert, Sorbonne Université - STIH

### Résumé :

Cette étude, menée auprès d'étudiants âgés de 19 ans scolarisés en section BTS, s'inscrit dans le projet international intitulé *Les procédures de reformulation : outil d'appropriation de la langue maternelle et étrangère, à l'oral et à l'écrit*, coordonné depuis 2019 par Claire Martinot. Elle compare pour la première fois les procédures de reformulation, c'est-à-dire les mouvements reformulateurs, effectuées à l'oral et à l'écrit chez de jeunes adultes à partir d'un protocole fondé sur la restitution d'un récit lu auparavant appelé texte source (TS). L'analyse des reformulations sur laquelle les résultats sont fondés porte sur la transformation majeure que l'étudiant met en œuvre lors de sa reformulation des prédictions du texte source à l'oral et à l'écrit selon le cadre théorique harrissien (Harris, 2007). Elle a pour objectif d'analyser l'organisation prédictive résultant de chaque mode de restitution (Berrendonner, 2004). Elle vise également à observer si les procédures de reformulation utilisées tendent vers une simplification des prédictions sources ou si elles maintiennent leur degré de complexité

(Cappeau, 2018). Les principaux résultats soulignent que les étudiants peuvent transformer l'organisation prédicative source (Koch et Oesterreicher, 2001) en synthétisant les prédications. Les informations du TS peuvent ainsi être présentes sans constituer autant de noyaux prédicatifs (Martinot et Lambert, 2022). L'analyse des procédures de reformulation fait apparaître des tendances distinctives en modalité orale et écrite. Les paraphrases par analyse syntaxique sont spécifiques de la restitution orale tandis que les paraphrases synthétiques sont beaucoup plus nombreuses en reformulation écrite. D'un point de vue didactique, le protocole utilisé, comparant un texte de départ (TS) à une restitution d'arrivée, permet d'analyser des productions sous un angle nouveau : l'accent est mis sur l'observation du mouvement, des mécanismes de transformation plutôt que sur les erreurs commises. Relevant du choix inconscient des étudiants et dépendant uniquement de leurs compétences lexicales et morphosyntaxiques, les procédures de reformulation permettent une description complète et précise de la langue parlée et écrite des apprenants, de comprendre la manière dont ils construisent leurs phrases, « d'appréhender leur conception particulière d'un fait de langue » (Doquet, 2013). Elles pourraient ainsi constituer un nouvel outil efficace et pertinent pour travailler l'expression.

#### Quelques références :

BERRENDONNER, Alain. (2004). Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro -et macro- syntaxiques. *Interactions orales en contexte didactique*. Lyon : PUL, 249-262.

CAPPEAU, Paul. (2018). Corpus et (ré)organisation de l'oral. *Des Organisations dynamiques de l'oral*. Berne : Peter Lang, 413-418.

DOQUET, Claire. (2013). Dépasser l'impossible alliance : quelles interactions entre production écrite et maîtrise de la langue, *Le français aujourd'hui*, 181.

HARRIS, Zellig. (1988 (2007, trad. Française)). *La Langue et l'information*. Paris : CRL.

KOCH, Peter et OESTERREICHER, Wulf. (2001). Langage parlé et langage écrit. *Lexicon der Romanistischen Linguistik, I-2*, 584-627.

MARTINOT, Claire, LAMBERT, Valérie, 2022, Comparaison oral/écrit dans des rappels de récits produits par des jeunes adultes scolarisés de 19 ans. *Linguistique de l'écrit 3, Oral/écrit : quelles places dans les modèles linguistiques ?*, 167-209.

Mercredi 13 décembre 2023 de 14h à 16h sur TEAMS

#### **La compétence orale en L2 : entre prise en compte de l'égo phonétique et propositions didactiques.**

Charlotte Alazard, Université de Toulouse II, NPL

#### Résumé :

Dans le cadre du « Mooc Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE » (Billières et al, 2018), nous avons abordé le concept d'égo phonétique, défini comme la conscience que nous avons, en tant que locuteur de notre langue maternelle, de notre identité sonore. Confronté aux sonorités de la langue étrangère, notre ego phonétique se trouve chamboulé, déstabilisé par une mélodie, un rythme et des consonances inhabituelles. En effet, notre cerveau filtrerait la réalité sonore en fonction des catégories de la langue maternelle mises en place pendant la petite enfance (cf. métaphore du crible phonologique Troubetzkoy, 1938, Intraeva, 2000 ; Dodane, 2003, Billières, 2005).

Le premier enjeu du travail phonétique va donc résider dans la prise en compte à la fois perceptive et émotionnelle des difficultés de prononciation rencontrées par les apprenants de langue étrangère. Ce nous qui amènera tout d'abord à questionner le positionnement de l'enseignant de FLE dont le rôle sera moins de se faire le gardien d'une prononciation normative que de s'adapter au système de l'apprenant. Dans un second temps, nous réfléchirons ensemble autour des principales méthodes de correction phonétique existantes, nous parlerons de leurs atouts et de leurs limites mais aussi de l'intérêt de dépasser un cadre méthodologique donné pour construire avec et dans la classe sa propre pratique.

#### Quelques références :

BILLIÈRES M., Alazard-guiu c., Berdoulat h., Billerey, b., Boureux, m., Briet, g., Bussutil, C., Collige Neuenschwander V., Marijanovic, V., Palusci, S. & Rassart, E. (2018). Mooc « Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE ». <https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:univ-toulouse+101016+session01/about>

BILLIÈRES, M. (2005). Les pratiques du verbo-tonal. Retour aux sources. In M. Berré (Ed.), Linguistique de la parole et apprentissage des langues. Questions autour de la méthode verbo-tonale de P. Guberina (pp. 67- 87). Mons : CIPA.

DODANE, C. (2003). La langue en harmonie : Influences de la formation musicale sur l'apprentissage précoce d'une langue étrangère. Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, France.

INTRAVALIA, P. (2000). Formations des professeurs de langue en phonétique corrective. Mons : CIPA.

TROUBETZKOY, N.S. ([1938] 1976). Principes de phonologie, Paris : Klincksieck.

Mercredi 7 février 2024, de 14h à 16h sur TEAMS

#### **À l'orée des littéracies universitaires et de la didactique du FOU : un chemin pour l'accompagnement des étudiants**

Élodie Lang, Université Paul-Valéry Montpellier 3, ITIC – Dipralang.

#### Résumé :

Les littéracies universitaires et la didactique du Français sur Objectifs Universitaires constituent respectivement des champs d'études s'intéressant aux problèmes d'acculturation à l'écrit rencontrés par les étudiants (nationaux, d'une part ; internationaux d'autre part). Mes travaux se situent à l'orée de ces domaines, considérant que cette problématique concerne au même titre chacun de ces publics. Je commencerai mon exposé en évoquant les travaux de ces deux domaines, en m'attardant sur leurs points de divergence mais aussi (et surtout) sur leurs points de convergence. Je m'attacherai ensuite à développer quelques exemples à partir de l'analyse de productions écrites authentiques d'étudiants nationaux et internationaux afin de pointer des difficultés qui surviennent dans les deux cas de figure. Je tâcherai ainsi de mettre en évidence, à l'aune des dynamiques de socialisation langagière, que ces écueils témoignent de problèmes à se conformer aux conventions d'écriture académique, notamment en matière de discours universitaires et de pratiques scripturales en contexte(s). Partant, j'évoquerai plusieurs dispositifs existants que j'interrogerai en matière de réponses aux besoins des étudiants, de façon à esquisser des pistes didactiques pour l'accompagnement à l'appropriation des pratiques scripturales académiques.

### Quelques références :

BOCH, Françoise & FRIER, Catherine. (2015). *Écrire dans l'enseignement supérieur : des apports de la recherche aux outils pédagogiques*. Grenoble : ELLUG.

DABENE, Michel. (1991). Un modèle didactique de la compétence scripturale. *Repères*, 4(1), 9-22.

LOWIE, Wander. (2017). *Emergentism: wide ranging theoretical framework or just one more meta-theory? Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*, 14(1).

MANGIANTE, Jean-Marc & PARPETTE, Chantal. (2011). *Le français sur objectif universitaire*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

POLLET, Marie-Christine. (2021). Les recherches et formations consacrées à l'écrit dans l'enseignement supérieur. Vers une « approche intégrée ». Dans C. Scheepers (dir.), *Former à l'écrit, former par l'écrit dans le supérieur* (pp. 67-83). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Mercredi 20 mars 2024, de 14h à 16h sur TEAMS

### **Se corriger à l'oral et à l'écrit. L'accident et l'invention**

Rudolf Mahrer, Université de Lausanne

#### Résumé :

Le sentiment de la profonde différence entre les enjeux et les modalités du refaire à l'oral et à l'écrit n'a pas encouragé leur rapprochement, ni sur le plan théorique, ni sur le plan de la description des faits discursifs. Les quelques tentatives de comparaison (Grésillon 1988, Grésillon et Authier-Revuz dans Boré et Doquet-Lacoste 2004) ont abouti à décrire les phénomènes de « reprise », avec des catégories différentes : la *réécriture* ou la *rature* pour l'écrit (Grésillon 1988, Lebrave 1983) et, pour l'oral, la « reformulation corrective » (Jeanneret 1992, Magri 2018, Leekancha 2021) ou la « disfluecence structurée » (Shriberg 2001, Avanzi & Christodoulides 2015). Cette disjonction notionnelle laisse dans l'ombre la proximité des phénomènes en question.

Dans cette présentation, j'adopterai la perspective inverse. À partir d'un corpus à la fois oral et écrit – les notes de cours de Roland Barthes (présentées dans Mahrer 2021) et la performance orale du même cours –, je partirai de l'hypothèse qu'il existe, en amont de la différenciation médiale (oral/écrit), une même opération énonciative, qui rencontre différentes conditions – matérielles et sémiotiques – d'effectuation. Cette opération, on l'appellera avec Berrendonner (2012) *réfection*. Nous verrons que la manière dont le refaire s'exerce, différemment, à l'oral et à l'écrit, éclaire vivement le conditionnement matériel de l'énonciation (Lebrave et Mahrer 2022).

#### Quelques références :

AVANZI M. et CHRISTODOULIDES G. (2015), « Automatic Detection and Annotation of Disfluencies in Spoken French Corpora », *Interspeech*, Dresden, 6 September 2015 - 10 September 2015. International Speech Communication Association, p. 1849-1853.

BERRENDONNER A. et Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang : « Sciences pour la communication », 374 p.

BORE, C. et DOQUET-LACOSTE C. (2004), entretien avec Almuth Grésillon et Jacqueline Authier-Revuz, « La réécriture questions théoriques », *Le français aujourd'hui*, vol. 144, no. 1, pp. 9-17.

GRESILLON A. (1988), « Les manuscrits littéraires : le texte dans tous ses états », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 57 : « L'organisation des textes », pp. 107-122.

JEANNERET T. (1992), « Pourquoi reformuler et comment le faire ? », *Revue Tranel*, Institut des Sciences du langage et de la communication, Université de Neuchâtel, p. 67-81.

LEBRAVE J.-L. (1983), « Lecture et analyse des brouillons », *Langages*, n° 69, pp. 11-23.

LEBRAVE J.-L. et Mahrer L. (2022), « Présentation. L'écriture ou le devenir technologique du langage », *Genesis*, n° 55, p. 7-26.

LEEKANCHA I. (2021), « Reformulation et discours touristique : analyse linguistique de récits de voyage en ligne », thèse sous la direction d'Elisabeth Richard, Université Rennes 2.

MAGRI V. (2018), « Marqueurs de reformulation : exploration outillée et contrastive dans deux corpus narratifs », *Langages*, n° 212, p. 35-50.

MAHRER R. (2021), « Introduction. De l'écrit préparatoire à l'oral préparé », *Linguistique de l'écrit*, n° 2, en ligne sur [linguistique-ecrit.org](http://linguistique-ecrit.org).

SHRIBERG E. (2001), « To "errrr" is human: Ecology and acoustics of speech disfluencies », *Journal of the International Phonetic Association*, 31(01), pp. 153-169.